



Bulletin mensuel d'information N° 517 Keleier Forest Landerne

Mai 2025
Miz Mae

Les annonces pour le prochain bulletin sont à envoyer par mail [pour le jeudi 22 mai 2025](mailto:maire@la-forest-landerneau.fr).



Édito du Maire

Les travaux de la route de Poul Ar Marc'h viennent de s'achever, marquant ainsi la fin de cinq années de chantiers dans l'ensemble du quartier de la gare.

Durant cette période, les réseaux électriques et télécom ont été enfouis, et toutes les voiries ont été renouvelées avec la pose de nouveaux enrobés. Artère principale du quartier, la route de Poul Ar Marc'h a également bénéficié de la création d'un réseau de gestion des eaux pluviales pris en charge par la CAPLD qui possède cette compétence.

À l'occasion de cette dernière phase de travaux, nous avons aménagé un cheminement plus sécurisé et plus accessible en direction de la "Voie verte", réduisant considérablement la déclivité pour en faciliter l'accès à un plus grand nombre de Forestois.

Des plantations viendront finaliser l'aménagement.

Une vitesse excessive des usagers est constatée, notamment dans le virage du Café de la Gare. Il reste donc désormais à sécuriser ce secteur, afin de permettre une cohabitation harmonieuse entre automobilistes, cyclistes et piétons.



Mairie : Tél : 02 98 20 21 43

Courriel : maire@la-forest-landerneau.fr

Site Internet : <https://laforest.bzh/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/MairieLaForestLanderneau>

Exceptionnellement fermée le vendredi 30 mai et samedi 31 mai

Horaires d'ouverture :

L M M : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Jeudi : 13h30 - 17h30

Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Samedi : 9h - 11h

**Retrouvez les actualités
et les alertes importantes
de La Forest sur PanneauPocket**



DATES À RETENIR

Sam 03/05

Mar 06/05

Jeu 08/05

Sam 17/05

Mar 20/05

Mar 20/05

Dim 20/04

Dim 01/06

Collecte journaux - APE G. Brassens - 11h à 12h

Portes ouvertes - Ecole Georges Brassens

Commémoration - 11h - Monument aux morts

Chorale Amicale Laïque - 20h - S. polyvalente

Lecture pour les tout-petits - 10h - Bibliothèque

Révision du Code de la route - 14h15 - S. polyvalente

Fest Deiz - 14h - La Capsule

Cochon grillé - JGF Football

Infos pratiques

Eau du Ponant

Du lundi au vendredi 8h30-12h15 / 13h15-17h30 (sauf le lundi 17h).

Le numéro est le même pour vous renseigner ou signaler un incident sur les réseaux : 02 29 00 78 78, 24h/24h.

Communauté d'Agglomération (CAPLD)

Maison des Services Publics, Landerneau

- Secrétariat : 02 98 21 37 67
- Service environnement : 02 98 21 34 49
- Pôle Emploi : 3949
- CPAM : 3646
- Mission locale : 02 98 21 52 29

Déchetterie

(ZI Saint Eloi - Plouédern) – Tél : 02 98 85 19 50

Horaires d'été de la déchetterie :

9h - 12h & 14h - 19h du lundi au samedi.

Collecte ordures ménagères et recyclables

Recyclables : lundi 12 mai et jeudi 22 mai

Ordures ménagères : lundi 05 mai et jeudi 15 mai

Conciliateur de justice

Alain Jézéquel recevra tous les jeudis après-midi, de 14h à 17h, sur rendez-vous uniquement

La prise de rendez-vous s'effectue sur le site internet www.landerneau.bzh ou à l'accueil de la mairie au

02 98 85 43 00. Il est aussi possible de joindre le conciliateur à l'adresse mail suivante :

alain.jezequel@conciliateurdejustice.fr

Centre de Loisirs (ALSH)

Tél : 07 69 84 43 06 - saint-divy@epal.asso.fr

Maison des Bruyères, Saint Divy.

Petite Enfance

Protection Maternelle et Infantile (PMI) :

Les consultations de PMI pour les enfants de 0 à 6 ans ont lieu au CDAS / Landerneau.

Renseignements au 02 98 85 95 20.

Relais Petite Enfance :

Service d'informations et d'accompagnements aux modes d'accueil destiné aux parents, enfants, assistant(e)s maternel(le)s et autres professionnel(le)s de la petite enfance (Recherche d'un mode d'accueil, démarches administratives, animations...).

51 Rue de la Mairie - 29800 Plouédern – 06 79 78 75 70
rpe.vdle@epal.asso.fr

Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS)

20, Rue A. Belhommet - Landerneau Tél : 02 98 85 35 33

CLIC

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique
Maison des services publics - 59, Rue de Brest - Landerneau. Tél : 02 98 85 99 08 - Mail : clic@capld.bzh

Professionnels de santé

Masseur-kinésithérapeute :

Hubert CASTREC – Tél : 02 98 20 21 82
2, Route de Kerhuon - Sur RDV.

Pharmacie RICHARD :

Tél : **02 98 20 28 76**

L M M J V > 9h - 12h30 / 14h - 19h30

Samedi matin > 9h - 12h30.

Pharmacies de garde :

Tableau de garde du dimanche de 9h30 à 20h.

01/05	Pharmacie de la Gare / Landerneau
04/05	Pharmacie du Centre / Landivisiau
08/05	Pharmacie Richard / La Forest-Landerneau
11/05	Pharmacie des Deux Rivières / Daoulas
18/05	Pharmacie de la Tour D'auvergne / Landerneau
25/05	Pharmacie de la Presqu'île / Plougastel-Daoulas
29/05	Pharmacie Jouillat-Dutreix / Landerneau
01/06	Pharmacie Jouillat-Dutreix / Landerneau

En semaine, après 20h et le samedi après 19h : composez le **3237**.

Maison de santé – Madeleine LAGADEC

2, Rue de la Croix de Mission

Médecins :

Dr LE GOFF – Dr WEYNE – Dr VIMFLES

Tél **09 83 22 27 27** (numéro NON surtaxé)

Sur RDV : L M M J V > 9h-19h ; S – 9h-12h

Internet medphone + nom du médecin

GARDES MEDECINS :

Après 19h et WE appeler le **15**.

Infirmières :

Cabinet infirmier – Tél : 02 98 20 23 15

Soins à domicile, 7 jours/7 et sur rendez-vous.

Infirmière en pratique Avancée :

Béatrice FILY-SIDOINE – Tél : 06 66 59 31 77

Sur rendez-vous.

Orthophoniste :

Marion LAMIRAUX - Tél : 02 56 31 43 89

Diététicienne :

Michèle QUEFFELEC LE ROY

Tél : **06 79 12 18 51**

Psychologue :

Céline PRONOST – Tél : 06 63 85 48 63

Vie Paroissiale – Messes

Les dimanches 11 et 25 mai à 10h30
à l'église de Saint-Divy

Les élus à votre écoute :

David ROULLEAUX, Maire, reçoit les après-midis du mardi et du jeudi, sur rendez-vous.

Pauline BENOIT, 1^{ère} adjointe (Affaires scolaires - Enfance – Jeunesse) reçoit sur rdv après 18h : M, M ou J.

Erwan GALERON, 2^{ème} adjoint (Aff. sociales - Citoyenneté - Services au public - Patrimoine ancien)

Marilyne BENOIT, 3^{ème} adjointe (Animations - Vie Associative - Culture - Sport - Tourisme)

Olivier BESCOND, 4^{ème} adjoint (Bâtiment - Entretien - Urbanisme), reçoit le mardi après-midi, sur rendez-vous.

Le Maire et les Adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Le bureau municipal se réunit tous les lundis.

Vie Municipale

Extrait du Conseil Municipal du 31 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 31 mars à 20 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LA FOREST LANDERNEAU, s'est réuni dans la salle du Conseil de la Mairie, sous la Présidence de Monsieur David ROULLEAUX, Maire.

Tous les élus étaient présents à l'exception de :

- M. Erwan GALERON, excusé, ayant donné procuration à M. Fabrice BERGERE
- M. Julien KERJEAN, excusé, ayant donné procuration à M. Roland PORHEL

Secrétaire de séance : M. Fabrice BERGERE

Convocation faite le 18 mars 2025.

Adoption du PV du Conseil Municipal du 16 décembre 2024 par 18 voix pour et 1 voix contre (M. Pascal MELLAZA).

ORDRE DU JOUR

1- Démission et remplacement d'un conseiller municipal

M. le Maire informe le Conseil Municipal que, par courrier remis en main propre le 14 janvier 2025, M. Steven LE CAHAREC a fait part de sa démission en tant que conseiller municipal auprès de Monsieur le Maire.

M. François NICOLAS étant le candidat suivant sur la liste est ainsi appelé à remplacer M. Steven LE CAHAREC.

Le Conseil Municipal prend ainsi acte de l'installation de Monsieur François NICOLAS en qualité de conseiller municipal.

- Nommer François NICOLAS membre de la commission "Sport – Vie Associative – Culture – Tourisme – Animation".
- Nommer Maria COSTA membre titulaire de la commission "Appel d'Offres".
- Nommer Pauline BENOIT membre suppléante de la commission "Appel d'Offres".
- Ne pas remplacer Steven LE CAHAREC à la commission "Urbanisme – Voirie – Entretien des infrastructures communales".

2- Mise à jour des élus délégués au SDEF

À la suite de la démission du conseiller municipal Steven LE CAHAREC, il convient de mettre à jour les délégués au SDEF (Syndicat Départemental d'Energie du Finistère).

David ROULLEAUX propose de le remplacer par Fabrice BERGERE en tant que délégué suppléant.

Les délégués au SDEF sont donc les suivants :

- 2 titulaires : Olivier BESCOND – Thierry ROUDAUT
- 2 suppléants : Angélique NICOLAS – Fabrice BERGERE

Par 18 voix pour et 1 voix contre (M. Pascal MELLAZA), le Conseil Municipal donne son accord.

3- Adoption du Compte Financier Unique

M. David Roulleaux rappelle aux membres de l'assemblée que, lors du Conseil Municipal du 5 décembre 2022, le Conseil municipal a adopté le référentiel budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2023. Le Conseil Municipal est donc amené à délibérer, pour la première fois, sur ce nouveau document qui remplace le compte administratif et le compte de gestion.

Le Maire propose ainsi de procéder à l'adoption du Compte Financier Unique (CFU) dès l'exercice comptable 2024, dans l'objectif de renforcer la lisibilité des documents comptables et budgétaires et de simplifier la procédure budgétaire.

Le CFU 2024 du budget communal fait ressortir les résultats suivants :

RÉSULTATS D'EXÉCUTION 2024 DU BUDGET PRINCIPAL

€	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2023	Part affectée à l'investissement : Exercice 2024	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de clôture de l'exercice 2024
I- Budget principal				
Investissement	908 211,95		-774 693,21	133 518,74
Fonctionnement	271 878,57	271 878,57	260 667,25	260 667,25
TOTAL	1 180 090,52		-514 025,96	394 185,99

Résultats de l'exercice 2024 :

- Excédent en section de Fonctionnement : + 260 667,25 €
 - Déficit en section d'Investissement 2024 : - 774 693,21 €
- Avec report du solde des exercices antérieurs :
+ 908 211,95 €
Soit un résultat de clôture d'investissement 2024 de
+ 133 518,74 €

Reste à réaliser 2024 :

Reste à réaliser total : 210 724,84 €

Toutes explications entendues, Monsieur le Maire s'étant retiré de la salle, le Conseil Municipal approuve le Compte Financier Unique 2024 du budget de la commune par 17 voix pour et 1 abstention (M. Pascal MELLAZA).

4- Affectation du résultat 2024 pour le budget primitif 2025

Les résultats du CFU de la commune de la Forest-Landerneau étant définitivement arrêtés, il est proposé au Conseil Municipal de valider l'affectation de résultat 2024 pour le budget primitif 2025 :

- Résultat de clôture en section de Fonctionnement 2024 : + 260 667,25 €
- Résultat de clôture en section d'Investissement 2024 : + 133 518,74 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 18 voix pour et 1 abstention (M. Pascal MELLAZA), adopte l'affectation de la totalité des résultats 2024 à la section d'investissement au BP 2025 :

- Excédents de fonctionnement capitalisés : + 260 667,25 €
- Excédent d'investissement reporté : + 133 518,74 €

5- Vote des taux d'imposition 2025

Conformément à loi n°80-10 du 10 janvier 1980, le Conseil Municipal fixe chaque année les taux de la fiscalité directe locale dont le produit revient à la commune.

En conséquence, Monsieur le Maire propose de maintenir les taux comme suit :

TAXES MENAGES	2024	2025
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	32,52 %	32,52 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	37,62 %	37,62 %
Taxe d'habitation sur les locaux vacants et les maisons secondaires	15,30 %	15,30 %

Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du code général des impôts,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

DÉCIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2025 comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 32,52 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 37,62 %
- taxe d'habitation (TH) : 15,30 %

6- Présentation et vote du BP 2025

1/ ADOPTION DU BP 2025

M. ROULLEAUX propose au Conseil Municipal d'adopter le budget 2025, au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et par opérations pour la section investissement.

Le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses-recettes à hauteur de 1 432 538,38 €.
Le budget d'investissement s'équilibre en dépenses-recettes à hauteur de 1 240 373,60 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 15 voix pour et 4 voix contre (M. Pascal MELLAZA, M. Roland PORHEL, M. Julien KERJEAN et M. Jean-Christophe LUNVEN) :

- Adopte le budget primitif 2025 en sections de fonctionnement et d'investissement tels que présentées ci-dessus ;

Encaissement de recettes pour compte de tiers dans le cadre du Transport à la Demande

La Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas (CAPLD) va proposer à compter du 1er semestre 2025 un nouveau service de transport collectif sur l'ensemble des communes de l'Agglomération : le Transport à la Demande (Ribin'AD).

Par délibération n° DCC2024_146 en date du 26 septembre 2024, la gamme tarifaire a été définie et est la suivante :

- Titre unitaire Ribin'AD : 1,40 €
- Titre unitaire Ribin'AD+BreizhGo : 2,80 €
- Carnet 10 ticket : 12 €

Les titres unitaires seront vendus directement par le conducteur du véhicule. Néanmoins, la CAPLD souhaite définir un réseau de dépositaires notamment par les mairies et autres dépositaires privés qui pourront vendre des carnets 10 tickets à 12€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

7- Soutien financier au restaurant « La Capsule »

M. Le Maire explique à l'assemblée que, à la suite d'une fuite d'eau décelée dans le vide sanitaire du restaurant « la Capsule » en décembre 2024, Mme Laura ARCHAMBAULT, gérante du commerce, a constaté une surconsommation d'eau de 424 m3, bien supérieure à celles des années antérieures.

Cette fuite a engendré une facture conséquente en date du 5 décembre 2024, dont le solde s'élève à 1 435,38 €. Mme Archambault a sollicité une demande de dégrèvement auprès d'Eau du Ponant qui a été rejetée. Se retrouvant face à une dépense importante non prévue dans son budget et liée à l'état de vétusté du bâtiment, Mme Archambault sollicite une aide financière de la commune pour régler cette facture.

La commune ayant l'usufruit de la propriété, la responsabilité de la remise en état du bâtiment lui incombe. En effet, l'usufruitier est tenu à certaines obligations. Ainsi il doit :

- Effectuer tous les travaux d'entretien pour maintenir le bien en bonne conservation. Dans le cas contraire, il peut être contraint à prendre en charge le montant des grosses réparations si elles sont occasionnées par un défaut d'entretien ;

Par conséquent, M. le Maire propose au Conseil Municipal d'apporter son soutien financier à hauteur de 1 000 € correspondant à deux mois de loyer (500 € mensuel).

8- Convention d'assistance entre le FIA et la commune de La Forest-Landerneau pour un appui technique à la consultation de maîtrise d'œuvre

La commune de la Forest-Landerneau souhaite lancer une consultation, dans le cadre de la maîtrise d'œuvre, portant sur la rénovation énergétique de l'école Georges Brassens.

Au vu de la complexité du dossier, il est nécessaire que « Finistère Ingénierie Assistance » (FIA) accompagne la collectivité en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage.

Dans le cadre du lancement du marché public de maîtrise d'œuvre pour la création de cette opération, il est proposé au Conseil Municipal :

- D'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à signer la convention avec le FIA pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage, dans la phase d'étude de l'opération « Rénovation thermique de l'école Georges Brassens »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 18 voix pour et 1 voix contre (M. Pascal MELLAZA) :

Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945



Il y a exactement 80 ans, le 8 mai 1945, à 11 h, le clairon sonnait le « cesser le feu » sur toutes les lignes de front et dans toutes les communes, les cloches sonnèrent, à toute volée, pour annoncer

la fin d'une guerre qui fit une trainée sanglante de civils, de résistants et de militaires, tant en France que chez nos Alliés.

Cette année un hommage particulier sera effectué pour les trois Forestois inscrits sur le monument aux Morts de la commune :

François Bleuven – Francis Guevel – Paul Respriget

La cérémonie se déroulera le **jeudi 8 mai à 11h** devant le Monument aux Morts en présence des autorités civiles et militaires ainsi que les anciens combattants.

Les familles des victimes sont invitées à participer à la cérémonie

Nous demandons également aux militaires en activité et de réserve, présents dans la commune, de bien vouloir venir en uniforme pour rendre hommage à leurs anciens.

A l'issue, un vin d'honneur sera offert par la municipalité à tous les participants.

Affaires Sociales

Ker'aidant

Association Des Aidants Familiaux Du Finistère (AAFF) Permet de développer des instants de répit pour les aidants et aidés, sans distinction de pathologie. Un appui pour les proches de personnes en situation de handicap dans le Finistère. Plus d'information sur le site de la commune.

Les Cafés des aidants :

Les 1^{ers} jeudis du mois (sauf mai 2025), **bar lounge "To the Moon", 2 place du Bois Noir, 29800 Landerneau** (près du nouveau Ciné Galaxy, facilité de stationnement, accessible pour les personnes à mobilité réduite et espace privatisé pour le temps de la rencontre).

Les 1^{ers} vendredis du mois (sauf mai 2025) au **bar-épicerie "Les Orties", 1 route du Moulin du Pont, 29450 Le Tréhou.**

Les 3^{èmes} vendredis du mois (sauf en mai 2025) au **café-pub "Le Paul Art's", 1 route de Quimper, 29460 Daoulas.**

Gratuit et sans inscription. La seule condition pour y participer : l'aidant ou la personne aidée doit habiter une des 22 communes de notre territoire. Rendez-vous de 14h00 à 16h00 !

Les thèmes :

Mai : Comment je vais.

Prévention routière :

Suite à l'annulation de la session programmée au mois de décembre 2024, **Vas-y Fondation ILDYS** propose une nouvelle date pour réviser le code de la route. Une action de prévention **gratuite, sans inscription et ouverte à tous.**

Mardi 20 mai 2025 à 14h15

GRATUIT

REVISION CODE DE LA ROUTE

LA FOREST-LANDERNEAU

Salle Polyvalente

Niveau inférieur de la mairie

Mardi 20 mai 2025 A 14h15

Ouvert à tous

vas-y@ildys.org
www.vas-y.bzh
06 15 97 43 66



Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter leurs démarches administratives.

État civil

Ils nous ont quittés... :

Corentin THOMAS, 91 ans

Marcel PROUFF, 83 ans

Martine QUÉRÉ (née TREGUER), 64 ans

Mariage :

M. PICHON Valentin, agent technico-commercial et Mme MARC Ophélie, assistante logistique : mariés le 19 avril.

Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés à **partir mai 2009** : en application de la loi du 28 octobre 1997.



Disparition

Le 28 mars dernier, nous avons appris le décès de l'artiste **Pierre Chanteau**.

Créateur des Yeux.

L'un d'entre eux orne le mur sous la maison Ty an Aod à la Grève du Château. L'objectif de l'artiste était de rendre hommage aux hommes et aux femmes qui ont porté secours aux marins en difficulté.

Nous adressons nos très sincères condoléances à sa famille et ses proches.

SES YEUX PLEURENT SA DISPARITION...



Collecte des déchets

COLLECTE DES DÉCHETS



Le service environnement de la CAPLD vous informe des changements suivants.

Les jeudis 1er, 8 mai et 29 mai étant fériés, la collecte des ordures ménagères sur l'ensemble du territoire de la commune sera retardée au :

- **Lundi 5 mai à partir de 5h**
- **Lundi 12 mai à partir de 5h**
- **Lundi 1er juin à partir de 5h**

Merci de partager l'information autour de vous.

Urbanisme

Un service en ligne pour déposer vos demandes a été mis en place par la CAPLD :

- Taper sur votre moteur de recherche : « Mon guichet urbanisme en un clic »
- Ou tapez le lien suivant : <https://gnau58.operis.fr/landerneaudaoulas/gnau/#/>

✚ Déclarations préalables de travaux

Demandes :

- DERRIEN Antoine – Clôture
- BERGERE Fabrice – Porte de garage et baie vitrée
- CRUNCHAUT Romain – Remplacement dalle
- LE ROY Sylvain – Ravalement
- GUEVEL Daniel – Portail
- AGEZ Daniel – Portail
- LE JEAN Eric – Place de parking
- URIEN Bertrand – Clôture
- LE MER Bruno – Clôture
- TACHON Guy – Volets roulants
- GAUD Isabelle – Vélux

Accords :

- DERRIEN Antoine – Clôture
- HERNIO François-Xavier – Changement fenêtres
- CANTEGRE Jérôme – Clôture
- LE ROY Sylvain – Ravalement
- GUEVEL Daniel – Portail
- AGEZ Daniel – Portail
- LE JEAN Eric – Place de parking
- URIEN Bertrand – Clôture
- TACHON Guy – Volets roulants

Marché

Nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle commerçante sur le marché ce matin.

Marlène vous proposera désormais de jolies compositions de fleurs locales et de saison du Finistère sous son enseigne Pâquerette & Grelinette. Toutes les infos au **06.46.31.21.58** ou sur son site : <https://www.paquerette-grelinette.com/>



Équipement

Le nouveau tracteur tondeuse voté au budget a été mis en service cette semaine.

Les agents apprécient ses nouvelles options et le gain de temps qu'il permet.



Aire de jeux

L'aire de jeux est en cours de démontage.

Les structures, en grande partie inutilisables, risquent de mettre en danger les enfants.

La commission enfance jeunesse est en cours de finalisation du nouvel aménagement qui sera prochainement présenté aux habitants.



Qualité de vie - Citoyenneté

Nettoyons la nature

L'opération s'est déroulée ce matin proche de la Grande Palud, aux abords de l'épave de bateau.

Bravo à tous les participants pour cette collecte de déchets impressionnante.



Vente de composteur

La vente de composteurs a remporté un beau succès.

20 composteurs (nombre maximum proposé à la vente par session) ont été enlevés par leur propriétaire.

Merci à Justine et Christophe de la [Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau Daoulas](#) pour l'accueil, l'organisation et les conseils pour un compostage réussi !

Vous êtes intéressé mais vous n'étiez pas disponible ? D'autres permanences se tiendront sur d'autres communes jusqu'au mois de juin.



Compostage

Un grand merci à Justine et à la [Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau Daoulas](#) pour cet atelier « montage d'un composteur ». Astuces de montage et conseils pour bien composter, le tout, autour d'un jus de pommes bio, un moment très convivial.

Pour le montage, tout le monde a « mis la main à la pâte », même Monsieur le Maire David ROULLEAUX.

Le bac de gauche est désormais fermé,

Merci aux usagers de mettre leurs apports dans celui de droite.



Troc jardin





Environnement

L'ail trinquette, mobilisons-nous contre cette plante invasive.

De nombreuses communes se trouvent envahies.

Chacun, chacune peut participer à freiner son expansion.



L'AIL triquètre (*Allium triquetrum*) est une plante invasive dans certaines régions, notamment en France, au Royaume-Uni et en Australie. Il colonise rapidement les sous-bois, les haies et les jardins, étouffant les plantes locales grâce à son feuillage dense et sa propagation rapide par bulbes et graines.

Comment s'en débarrasser ?

1. Arrachage manuel :

- Retirez la plante avec son bulbe avant la floraison (février-avril).
- Assurez-vous d'extraire tous les bulbes, car ils peuvent repousser.
- Évitez de les mettre au compost, car les bulbes peuvent survivre.

2. Fauchage répété :

- Coupez régulièrement les tiges avant la floraison pour épuiser la plante et limiter la production de graines.

3. Paillage épais :

- Couvrez les zones infestées d'une épaisse couche de paillis (carton, copeaux de bois) pour empêcher la lumière d'atteindre les bulbes.

4. Elimination contrôlée :

- Faites sécher les bulbes.

5. Utilisation de plantes concurrentes :

- Introduisez des plantes couvre-sol locales pour empêcher sa réimplantation.

Si l'infestation est importante, il peut être nécessaire d'être patient et de répéter ces actions plusieurs années de suite.

Heures d'ouverture :

Mardi & Jeudi 16h30 à 18h30 – Samedi 10h30 à 12h30

Tél : 02.98.20.39.57

Courriel : bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr

Abonnement : 20 € / famille / an. **ABONNEZ-VOUS !**

Nouveaux habitants de la commune : merci de vous présenter en Mairie pour recevoir votre bon pour un an d'abonnement gratuit.

> **A noter**, les adhérents à la bibliothèque doivent faire au moins un emprunt de livre par an, sinon le système procède à la radiation de l'abonnement.

[La Ruche Solidaire](#)

Un nouveau point de collecte de jouets et livres d'enfants à la Bibliothèque de notre commune !

Quels jouets donner ?

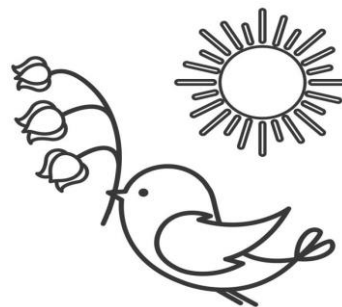
Électriques, électroniques, en bois, de construction, de société, déguisements enfants, peluches ou encore poupées, livres d'enfants... Tous les jouets inutilisés sont les bienvenus, à condition d'être complets, sauf pour les LEGO, MECCANO et PLAYMOBIL qui peuvent être incomplets. On vous attend. À vous de jouer !



Animation autour du livre Pour nos tout-petits

Des temps de partage autour du livre sont proposés aux enfants (6 mois à 3 ans) et leur accompagnant (parents, grands-parents et assistants maternels) dans les locaux de la bibliothèque de la Forest-Landerneau.

Le nombre de participants est limité à 12 enfants accompagnés par leur adulte référent.



Mardi 20 mai à 10h

Inscriptions auprès de Céline et Célia
Relais Petite Enfance : 06.79.78.75.70 rpe.vdle@epal.asso.fr

Les séances sont animées par Corinne, Christine, Eliane et Claudie avec le soutien de la Bibliothèque de La Forest Landerneau et la Bibliothèque du Finistère.

École G. BRASSENS

• APE - Collecte de journaux

Reprise de la collecte de journaux !



APE COLLECTE DE JOURNAUX

SAM 3 MAI

**11H - 12H
Salle omnisports**

• Portes ouvertes

Votre enfant sera en âge de faire sa rentrée en septembre 2025 ?

N'hésitez pas à contacter Mathilde Bitoun, directrice de l'école, par téléphone au 02 98 20 21 09 ou par mail ec.0290922V@ac-rennes.fr pour une prise de rendez-vous afin de visiter l'école.

Les inscriptions sont ouvertes, elles se font en mairie sur présentation d'un livret de famille et d'un justificatif de domicile.

L'équipe enseignante sera ravie de vous accueillir lors des prochaines portes ouvertes.

**PORTES
OUVERTES
MARDI 6 MAI
16h45 - 17h45**

Carnaval :

Pour fêter le printemps, nous avons fait Carnaval à l'école Georges Brassens. Belle ambiance ensoleillée pour le dernier jour de classe avant les vacances !

C'était également le centième jour d'école, et les GS CP ont célébré avec de nombreuses activités autour du 100.



Au mois de mars, Ika PAUL-PONT, maman d'élève et directrice de recherche au CNRS, avait sensibilisé les enfants de GS et CP sur les micro-plastiques dans les océans. Suite à cette intervention, les élèves de GS à CM2 ont nettoyé la grève de la gare le vendredi 25 avril. Armés de tout leur courage et de gants de jardinage, ils ont récolté près de 12 kilogrammes de déchets !



École Sainte Anne

Rentrée 2025/2026

La directrice Nathalie Fily vous informe que les inscriptions pour la rentrée 2025/2026 sont ouvertes.

Contactez Mme Fily au 02.98.44.77.53

ou par mail steanne.laforestlanderneau@gmail.com

Spectacle médiéval

Vendredi 21 mars, les enfants de l'école Sainte Anne ont présenté leur spectacle sur le thème du château de la joyeuse garde devant une salle comble. 280 personnes se sont en effet déplacées pour découvrir l'histoire du château au travers de chants, danses et mises en scène.

Aidées par Valérie Courant, d'ailleurs à l'école de musique de Landerneau, les enseignantes ont écrit l'histoire du château en mélangeant faits réels et légendes, et cette dernière a initié durant 10 séances les enfants au chant, à la danse et à la pratique d'instruments de musique. Ce spectacle fort réussi a enchanté petits et grands.



Opération barbecue

Les beaux jours arrivent ! L'APEL de l'école Sainte Anne vous propose une commande de viande pour vos prochains barbecues avec notre partenaire :

**« LES PRODUITS
DU LECK »**

Commande :

- Bon de commande à remettre dans la boîte aux lettres de l'école
- Ou auprès des maîtresses

Au plus tard pour le **mercredi 28 mai**

Règlement :

- Le règlement s'effectue, **à la commande, uniquement par chèque** à l'ordre de l'APEL.

Retrait des commandes :

- Retrait auprès des membres de l'APEL :

Vendredi 6 juin entre 16h et 18h30,

Au bar restaurant **LA CAPSULE**

N'hésitez pas et régalez-vous !

Pour les enfants de l'école Sainte Anne

Nous vous remercions d'avance de votre participation !

L'équipe de l'APEL

apelsteannelaforest@gmail.com



Foyer des jeunes

Christine, qui accueille les enfants de 8 à 12 ans, est à votre disposition pour vous informer sur le fonctionnement du Foyer.

Inscriptions et renseignements sur place, par téléphone, sms au 06.10.70.72.48 ou par mail :

foyerdesjeunesforestlanderneau@gmail.com

07/05/2025 : Pâtisserie / Tennis

14/05/2025 : **Sortie à la journée**

Cabanes et pique-nique dans les bois

21/05/2025 : Initiation au Cirque et Pyramide des défis

28/05/2025 Jeux à la grève, Land art

Crèche "La Cabane aux Bruyères"

Les 3 places réservées aux familles résidant sur la commune de La Forest-Landerneau sont pourvues.

- Ceci-dit, l'accueil occasionnel, reste possible à tout moment (dépannage en cas d'absence ou de formation de l'assistante maternelle, besoin du parent de souffler...)
- Concernant l'accueil régulier, une place devrait se libérer en janvier 2026.

Vous avez un besoin ?

N'hésitez pas à contacter la directrice de La Cabane aux Bruyères (Plouédern) au 02.29.62.36.49

Relais Petite Enfance

Le saviez-vous ?

Parents, vous venez d'embaucher un assistant maternel pour accueillir votre enfant ? Pensez à solliciter les services du Relais Petite Enfance. Les animatrices pourront vous accompagner afin de faciliter vos démarches d'employeurs (informations sur le contrat, 1^{ère} déclaration Pajemploi...).



Service ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h (possibilité de RDV après 17h le mardi et mercredi)

Prise de RDV possible par téléphone 06.79.78.75.70 ou par mail : rpe.vdle@epal.asso.fr

Retour sur l'animation organisée le 05 avril dernier en salle polyvalente :



Vie Associative

Val Elorn

Le 22 avril dernier, une présentation, aux membres de l'association Val Elorn, du nouveau service de transport à la demande Ar Ribin'Ad, mis en place par l'agglomération de Landerneau Daoulas, s'est tenue.

Merci à Laurane Crenn du service mobilité de la CAPLD pour son intervention.



Amicale Laïque

La chorale **Mélimélie** de l'Amicale laïque de **La Forest** invite la chorale **La Voix du vent de Saint-Malo** pour une soirée qui verra les choristes interpréter des chants polyphoniques du monde en passant par l'Afrique, les pays d'Europe de l'Est, la Grèce, la Bretagne, etc... mais aussi une bonne variété de chansons françaises.

Participation au chapeau.


LA FOREST-LANDERNEAU
Le samedi 17 mai 2025
à 20h
Salle Polyvalente

Mélimélie
accueille



La Voix du Vent
de
Saint-Malo

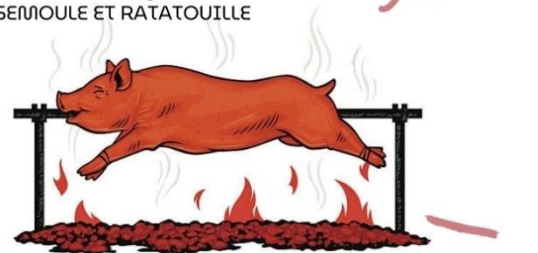


JGF Football



DIMANCHE 1ER JUIN 2025 - 12H

COCHON GRILLÉ
AVEC SEMOULE ET RATATOUILLE



Venez célébrer la fin de cette saison autour d'un repas organisé par la JGF
Football
au terrain de football de La Forest-Landerneau
Tarifs (repas + dessert + café) :
12€ adulte / 8€ enfant -12 ans
Inscription et paiement via HelloAsso

<https://www.helloasso.com/associations/joyeuse-garde-forestoise-section-football/evenements/cochon-grille>

Pour toute information, contactez le
07 70 06 21 48



Les P'tites graines – Épicerie ambulante

Présence sur La Forest les **1^{er}** et **3^{ème}** lundis du mois 17h/19h.

Elorn Pizza

Tous les **jeudis de 17h à 20h** – Place Aimée de Guesnet (centre Bourg, devant l'église). Pizzas à emporter.
Commandes au 06.17.32.36.15

MAM La Forest des Diablotins

La mam La Forest des Diablotins, située au 12 rue Duguesclin à la Forest-Landerneau dispose de places disponibles tout de suite et pour septembre 2025.

N'hésitez pas à nous contacter au 06.50.79.57.44.

Café de la gare

Ce joli mois de mai au Café

Sam. 3 10h00	Ré-ouverture du café
Sam. 3 15h00	JC LE REMOULEUR
Dim. 4 12h00	BURGERS Roc'h Highland
Dim. 11 12h00	REPAS Tatie Tatie Cynthia
Dim. 18 11h30	APÉRO-HUÎTRES Kersanton
Vend. 23 20h00	CONCERT slope hounds
Dim. 25 11h30	BRUNCH du café

OUVERT LES JOURS FÉRIÉS !

Café de la gare, 11 route de Beg Ar Groas, La Forest-Landerneau

Cours particuliers de Maths, Physique et Chimie – Collège & Lycée

Besoin d'un coup de pouce en sciences ? Étudiant en première année de médecine, je propose des cours particuliers en mathématiques, physique et chimie pour les élèves de collège et lycée.

Méthode adaptée à chaque élève
Explications claires et exercices ciblés
Aide aux devoirs, révisions et préparation aux examens

Objectif : Progresser efficacement et gagner en confiance
Cours à domicile

Tarif : selon le niveau

Collège : 15 €/h - Lycée : 20 €/h

Préparation au brevet / bac ou suivi intensif : 25 €/h

Contactez Maëlonn pour plus d'infos ! 07 69 67 86 29

Magnétiseur, coupeur de feu et Hypnothérapeute.

Patrick CARAËS : 06.99.54.87.30

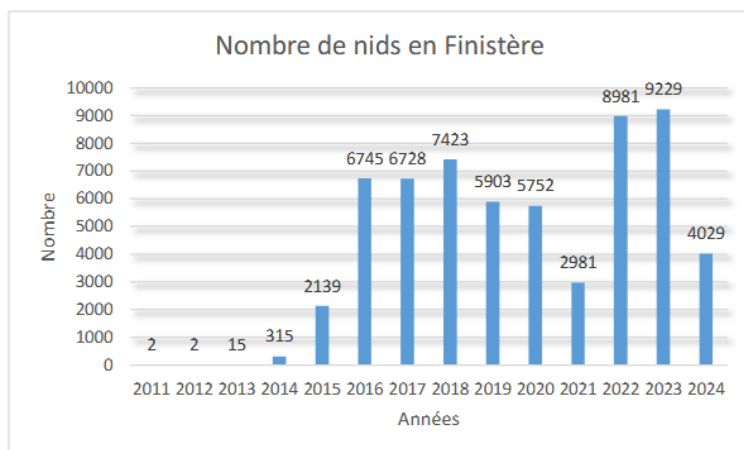
Chien de couleur noir avec du blanc sur son torse et le bout des 4 pattes, de 15 ans, sourd et mal-voyant a disparu rue Traon Elorn, quartier de la gare. Il est pucé et porte un collier rouge avec une médaille en forme d'os de couleur bleu, avec mon numéro à l'arrière. Répond au nom de Juju et p'tit ju.



Merci à tous d'ouvrir les yeux, de regarder s'il n'a pas été enfermé dans un garage un cabanon. Je suis très inquiète. Merci à tous de m'aider à le retrouver.

Frelons

Bilan des destructions de nids de frelon à pattes jaunes en 2024



L'année 2024 est marquée par une baisse de près de 50% du nombre de nids détectés et détruits par rapport à l'année 2023. Cette inflexion de la courbe est très vraisemblablement due aux conditions météorologiques du printemps qui n'ont pas été favorables à la survie des fondatrices ni au développement des nids primaires.

Frelon à pâtes jaunes (asiatique)

Le frelon asiatique est un fléau pour la faune locale.

Dès le printemps, les fondatrices vont émerger et investir de nouveaux nids.

Afin d'éviter la prolifération des frelons et l'installation des nids, **les meilleurs moyens de lutte sont les piégeages des reines en début de saison et le repérage des nids en vue de leur destruction.**

C'est maintenant qu'elles commencent à construire leurs nids primaires alors ouvrez l'œil, regardez autour de chez vous toutes les deux semaines, c'est l'histoire de quelques minutes ! **Merci** pour votre mobilisation.

